

Zeitschrift: Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles
Herausgeber: Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Band: 43 (1909)
Heft: 11

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 24.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Rameau de Sapin

paraissant chaque mois.

Neuchâtel, le 1^{er} Novembre 1909.

Pour la rédaction et l'abonnement, s'adresser à M. Aug. Dubois, prof. à Neuchâtel, ou à M. A. Mathey-Dupraz, prof. à Colombier.
Abonnement: fr. 2,50 pour la Suisse et fr. 3.- pour l'étranger; pris dans les Bureaux de Poste: fr. 2,60 pour la Suisse,
fr. 3,50 pour l'étranger.

LES TROIS SAPINS DU LOCLE

Notre ami M. Sillichoddy nous présente sur la même pelouse et côte à côte, trois sapins fort différents ⁽¹⁾: l'un aux rameaux étalés et lâches, des stations bien abritées, le deuxième en colonne, à rameaux courts, serrés, comme ceux des sapins exposés aux tourmentes de neige du haut plateau, et le troisième, véritable « grotzentannli », ramassé, à rameaux inextricables, à base large et à cime tronquée, bref la forme des arêtes rocheuses des sommets. L'auteur se demande comment il se fait que ces trois représentants de milieux d'existence aussi différents se trouvent réunis dans la même localité? Essayons d'y répondre.

On sait que les graines ailées des sapins sont dispersées par le vent bien loin des endroits qui les ont vu naître. Il est facile d'admettre que les graines de ces trois variétés ont été ainsi déposées au Mont du Locle, y ont germé et formé ce groupe intéressant. Mais, comment se fait-il que ces trois semis aient conservé obstinément le port des plantes-mères et n'aient pas subi l'influence de la nouvelle station, au point de présenter un port uniforme, exactement adapté aux conditions de la localité? Nous avons là probablement un de ces exemples, non très rares, d'hérédité des qualités d'une variété. Dans nos arbres, non seulement les variétés bien tranchées, dont un grand nombre ont été déjà décrites, mais encore les plus petites variétés, tendant jusqu'à l'individualité, tiennent leur rôle. Mieux qu'aucun autre, M. Sillichoddy les a précisément étudiées. Ces petites variétés prennent peu à peu un certain état de stabilité, elles se répètent et, malgré leur origine biologique, sont en train de se transformer en unités taxinomiques. Je suis sûr qu'en faisant des essais de culture, on constaterait la faculté que possèdent ces trois variétés de se reproduire par graines, je n'ose pas dire toujours, mais dans une certaine proportion, et j'engage beaucoup l'auteur à tenter ces essais. Par là, il avancera notablement la science.

Bâle, Octobre 1909.

D^r H. Christ.

ANOMALIES VÉGÉTALES

(*Gentiana lutea*. - *Boletus edulis*).

Deux de nos aimables abonnés nous communiquent de nouveaux cas d'anomalies végétales. Dans le premier, il s'agit d'un exemplaire de grande gentiane (*Gentiana lutea*), cueilli

(1) Voyez le N° de Septembre 1909, p. 33.



Gentiana lutea

cueillie au *Boulot*, en Juillet 1905.

($\frac{2}{5}$ gr. nat.)

par M. Arthur Dorel, de Sontarlier, au Doulot, propriété de M. L^e Sernod, sur le Sarmont, en Juillet 1905. Notre dessin, fait d'après une photographie, représente, réduit aux deux cinquièmes environ, cette forme étrange dont la tige a crû en spirale. Les feuilles, déjà fanées lorsque la photographie a pu être prise, s'en détachent de même en une spirale complète, de la base au sommet, jusqu'à l'inflorescence. Celle-ci, au lieu d'être com-

posée de cimes compactes et distinctes, prend l'aspect d'une grappe unique, serrée et spiralée. L'original a été envoyé à M. Magnin, professeur de botanique à Besançon. Ajoutons que nous avons vu nous-même, il y a deux ou trois ans, sur la Montagne de Boudry, un exemplaire de *Gentiana lutea* anormal, dont l'inflorescence s'était transformée tout entière en une grappe unilatérale très régulière.

Le second cas, que nous représentons en grandeur naturelle, d'après un

dessin de M. G. Guetey, professeur aux Verrières, nous est fourni par un végétal d'un tout autre embranchement, c'est-à-dire par un champignon, le *Bolet comestible*,

L. Terey,
d'ap. photographie



Grandeur naturelle

(*Boletus edulis*). Sur cet exemplaire, cueilli le 11 Octobre dernier, par M. Ad. Giroud fils, vers chez le Grandt, apparaît, comme une croissance, un second bolet plus petit et parfaitement conforme. M. le D^r E. Robert Tissot a signalé dans le Rameau de Sapin de 1900, p. 38, (d'après La Nature, 1897, p. 23), un cas à peu près analogue; il s'agissait d'une Russule portant une autre Russule plus petite. Cet exemplaire a été cueilli, dans le Bura également, par le D^r Saquet, mais, comme on peut le voir par la figure, l'anomalie n'apparaît pas aussi nettement, car les chapeaux du champignon principal et de son parasite sont reliés par une anastomose.

Comment ces anomalies se produisent-elles? Dans le cas de la gentiane, il se peut que le traumatisme ait eu pour cause le coup de dent d'un animal broutant ou une foulure de la plante jeune. Dans celui du bolet, il se pourrait qu'une spore ait germé sur le champignon porteur, ou que celui-ci ait englobé dans son tissu quelques fragments de mycelium prêts à pousser un sporange.

Aug. Dubois.

ÉLEVEZ DES CHAUVES-SOURIS!

Du 20 Septembre 1902. - Dans ma chambre à coucher, j'ai une chauve-souris que mes enfants ont capturée avant-hier et qui est revenue dans la maison après être sortie par la fenêtre ouverte. En un court espace de temps, cette charmante petite bête m'a débarrassé de toutes les mouches et de tous les moustiques contenus dans la pièce. Suspendue au plafond, la tête en bas, elle y dort parfois si profondément qu'on peut la prendre et la remettre en place sans l'éveiller. Mais à son réveil, elle vole dans la pièce et va reprendre sa place, tournant sans cesse sa tête mignonne de tous les côtés. Si l'un de mes enfants entre, tenant une mouche dans la main, et qu'il lui donne la liberté, aussitôt la chauve-souris s'élance pour la saisir et ne la manque jamais. Ce soir, le troisième jour de cette captivité relative, ma prisonnière vole à ma rencontre dès qu'elle me voit entrer, un verre à la main, car elle sait qu'il contient des mouches que je lui apporte. Elle vole sur place au devant du verre et, lorsque je soulève ma main qui recouvre ce récipient, elle saisit tout ce qui s'en échappe. Elle accepte aussi, lorsqu'elle est suspendue la tête en bas, les mouches mortes ou vivantes que je lui présente et les avale après les avoir mâchées consciencieusement. Souvent elle vient se suspendre à mon doigt tenu horizontalement et y reste longtemps, même si je marche. Tous les mouvements de ce charmant petit être sont pleins de grâce et jamais un animal gardé en captivité ne m'a causé autant de plaisir.

Du 3 Octobre. - Ma chauve-souris est en liberté; je ne trouvais plus assez de mouches pour la nourrir. Elle appartenait à l'espèce *Rhinolophus hipposideros* (Petit fer à cheval), car elle posédait sur la lèvre supérieure le fer à cheval caractéristique et le repli triangulaire frontal, sensiblement plus long que large, qui la distingue du Grand fer à cheval. Pendant le sommeil, elle était entièrement enveloppée dans ses ailes.⁽¹⁾

S^r. Aubin.

Armand Gaille, pharmacien.

(1) Voyez sur les chauves-souris du canton de Neuchâtel une série d'articles très complets dans le «Rameau de Sapin» de 1887.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ DES SENTIERS DES GORGES DE L'AREUSE

La 23^e Assemblée générale de la Société des Sentiers des Gorges de l'Areuse a eu lieu le 10 Octobre 1909, au Champ-du-Moulin. Elle a approuvé les rapports réglementaires. Celui du Directeur des travaux relève entre autres le bon état général des sentiers. Aucun éboulement ne s'est produit au printemps, et la dépense pour enlèvement des matériaux tombés sur les chemins est restée minime. Parmi les autres dépenses, hormis l'entretien, signalons la pose de 60 m. de balustrades en fer, distribuées sur cinq points différents, et l'achat d'écriteaux. Les ponts ont tous été inspectés par le cantonnier accompagné d'un maître d'état. Celui de Cuchemanteau a été renforcé.

Les communes de Neuchâtel, Boudry, Colombier et Dôle vont construire une nouvelle route dans la région ; elle prolongera celle qui, des métairies de Boudry, descend par Numet, jusqu'en amont de l'usine de Combe Garot. De là, elle empruntera le tracé de l'ancien sentier abandonné aujourd'hui et passera au pied des Lanvoennes, dans le talus planté d'aulnes qui flanque les barrages de Cuchemanteau. Dans ce parcours, elle s'écarte du sentier actuel et ne changera rien à l'aspect de la contrée. Il n'en est pas de même en amont. Dès la passerelle de Cuchemanteau et jusqu'au Champ-du-Moulin, elle emprunte le tracé du sentier et ne pourra, - chose très regrettable - s'exécuter qu'au prix d'une notable dévastation de la bordure boisée qui règne sur ce parcours. Il n'est malheureusement pas possible d'empêcher ces dégâts. La route, prévue depuis longtemps, est nécessaire pour la dévestiture des forêts. Il faut espérer que la végétation, si rigoureuse dans cette région, reprendra en quelques années son aspect primitif.

Des plaintes relatives au sans-gêne des cyclistes, qui parcourent les sentiers sur leurs machines, sont parvenues au comité. La société devra-t-elle demander l'interdiction totale de la circulation des bicyclettes sur ses sentiers ? Elle surseait encore à cette mesure extrême, espérant que les quelques abus qui lui ont été signalés ne se renouveleront pas.

CORRESPONDANCE

Monsieur le Rédacteur,

Comme observation complémentaire à celles bien intéressantes de M. Gallet, dans le Rameau de Septembre, sur la nourriture des Limaces, je vous signalerai le fait que j'ai vu le 30 Mai dernier, en compagnie de mon ami M. le Prof. H. Wegelin, à Frauenfeld, dans les environs de cette ville (près d'Arwangen), un Arion rufus dévorer vivants des pucerons lanigères en colonie sur un vieux tronc. Nous avons bien constaté la disparition des insectes l'un après l'autre, avec leur duvet blanc, entre les lèvres du mollusque, ce qui lui donne une bonne note parmi les animaux utiles.

Zurich, le 6 Octobre 1909.

J^r L^s Rollier.

Hirondelles. - Un correspondant de la « Feuille d'Avis de Neuchâtel » écrivait de Savagnier, le 7 Septembre dernier : « J'ai sous le toit de mon atelier huit nids d'hirondelles, tous habités. Comme il y a eu deux couvées de trois petits chacune et par nid, cela fait quarante-huit jeunes hirondelles nées sous le même toit en une année. A l'heure qu'il est, on peut encore voir vingt-quatre oisillons qui vont sous peu prendre le vol ».